N° 22 — 15e Année — CINQ CENTIMES LE NUMERO — (11 Floréal, An 111) — Samedi 2 Mai 1903

L'ÉTOILE DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 6 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 1 fr. 25 la ligne
FAITS DIVERS . . . . . 3 fr. 75 la ligne
LOCALES . . . . . 2 fr. 50 la ligne

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

OPINIONS

LE CANCER

Vous connaissez cette horrible maladie, incurable quoi qu'on en dise, dont le remède est encore à trouver, mal hideux qui vous ronge, qui s'étend, qui progresse, qu'on arrache et qui revient. Toujours, il reparaît; vous le croyez parti, il est là; vous croyez qu'il n'y a plus rien, vous respirez; attendez, le voici.

L'affaire Dreyfus, c'est le cancer. Les plus habiles chirurgiens n'y peuvent rien. Personne n'en veut plus, et elle est là. Pourquoi? Parce qu'elle est dans le sang et que, tant qu'on n'aura pas purifié ce sang vicié, il produira le chancre rongeur.

Cela ressemble à la malédiction de Caïn, telle que Victor Hugo l'a si magnifiquement décrite. Vainement l'on se réfugie dans les ténèbres; vainement on essaie de penser à autre chose; vainement on prononce les serments les plus solennels pour déclarer l'affaire morte et enterrée. Elle est vivante et vous la sentez qui vous étreint.

Pourquoi? Parce qu'elle n'a jamais été résolue. La révision, l'amnistie, les jugements, les déclarations de tribune, autant d'opérations; le cancer survit. Vous croyez tout fini; tout recommence. Vous avez cramé une grande fosse, vous y avez mis l'affaire, vous avez amoncelé dessus tout les matériaux qui vous sont tombés sous la main, c'est bien fini, elle est bien ensevelie, vous ne la verrez plus, vous ne l'entendrez plus. Vous vous retournez, vous la retrouvez debout, en face, prête à vous empêcher de passer et d'agir.

Aucun miracle en cela. C'est le résultat de cette force que Gambetta appelait la justice immanente; justice patiente, parce qu'elle est éternelle : qui, parfois, vient trop tard pour les victimes, mais qui vient toujours à temps pour châtier les bourreaux ou tout au moins leur mémoire.

Quelqu'un que je connais très bien me faisait cette confidence :

« J'ai été dans ma vie dupe de bien des scélérats, mais j'ai toujours remarqué que le destin leur réservait toujours un châtiment. Quand je parle du destin, je devrais dire : la logique du crime. En ce moment encore, un vil escroc essaie de me faire chanter et y arrivera peut-être, grâce à l'appui des lois, des tribunaux et des juges; mais, je suis tranquille; un jour viendra où il périra dans sa honte. »

Tant que cette justice immanente, qui n'a rien de commun avec ce que les hommes connaissent sous le nom de justice, n'est pas satisfaite, le procès demeure; il est toujours plaidable et est toujours plaidé; les hommes peuvent commencer un débat, le mot « fin » n'y est jamais mis par eux, mais par ce redoutable inconnu, qui sort de l'ombre et qui attend.

C'est pourquoi les protestations sont inutiles contre les réparations nécessaires. Inutilement, vous vous fermerez les oreilles; inutilement, vous vous cirerez la bouche; inutilement, vous obéirez au mot d'ordre qui est de tout écarter, de tout ignorer, de bannir tous souvenirs et tous ressentiments; l'acte odieux enfantera quand même ses conséquences, et il n'est pas plus possible de dire à une vérité : « Tu n'entreras pas », que de dire aux flots d'un torrent : « Vous n'irez pas plus loin ». Les flots vont où les pousse la loi des pentes : la vérité va où la pousse la loi mystérieuse de la vie.

Vous voulez que tout soit fini? Soit. Alors il faut finir. Des cotes mal taillées ne sont pas des solutions : des jugements humains ne sont pas des dénouements. Quiconque veut se débarrasser d'un cauchemar ne se contente pas d'entr'ouvrir ses yeux appesantis et de se tourner de l'autre côté. Il se lève et va ouvrir ses volets, et s'emplit de la lumière du jour.

Ceux-là donc qui sont coupables de la prolongation de cette affaire et de sa perpétuelle résurrection sont ceux qui n'ont cessé de s'opposer à la manifestation de la vérité. Ils auront beau accumuler mensonges sur mensonges, faux sur faux, ce sont là montagnes de neige que le froid peut durcir pendant un temps, mais qui s'en fondront pas moins lorsque le soleil au zénith dardera sur elle ses rayons étincelants.

Henry MARET.

BON DÉBARRAS !

Officier réactionnaire. — Les antécédents

Nous avons annoncé que le colonel baron Fredy de Coubertin, du 4e dragons à Chambéry, a demandé sa mise à la retraite pour ne pas s'associer aux mesures militaires prises à l'occasion de l'expulsion des chartreux.

Cet officier supérieur n'en est pas à sa première manifestation réactionnaire.

En juin 1899, en effet, il était lieutenant-colonel du 2e cuirassiers à Paris. Commandé de service au Grand-Prix, où l'on craignait le renouvellement des manifestations nationalistes qui avaient, huit jours avant, marqué l'arrivée de M. Loubet à Auteuil, le lieutenant-colonel de Coubertin exécuta sa consigne.

Mais, revenu à la caserne, il fit aux grades du régiment le langage suivant :

Vous avez dû remarquer, sur le passage du régiment, beaucoup de gens qui criaient : « Vive Picquart! » Je ne me suis retenu à quatre pour ne pas vous faire mettre sabre en main et charger tous ces gens-là. Mais je suis militaire et il faut bien que j'exécute les ordres qui me sont donnés.

J'ajoute, à ce propos, que vous devez toujours, vous aussi, faire preuve d'esprit de discipline. Votre devoir est de suivre aveuglément en toute circonstance les ordres qu'on vous donne sans vous préoccuper de ce qu'on peut dire ailleurs.

Je tiens encore à ajouter ceci. Lorsque vous sortez en ville isolément ou par groupes, et que vous entendez des gens dire devant vous du mal de l'armée, il peut vous arriver de vous laisser aller à des protestations. Je n'y vois aucun inconvénient; au contraire, je vous conseille, en ce cas, de manifester violemment, et même, au besoin, de vous servir de vos armes.

A la suite de cette manifestation réactionnaire, le lieutenant-colonel baron de Coubertin fut envoyé en disgrâce où le régiment à Cambrai. Sa fermeté indépendante et ses sentiments hautement affichés ne l'empêchèrent pas d'être nommé colonel en 1904.

Le Cléricalisme dans l'Armée

Document intéressant — Sous les ordres d'un abbé

La Petite République publie une singulière lettre de M. l'abbé Brun, en l'accompagnant de certains commentaires.

Voici l'article :

Un de nos amis de Nîmes nous communique un document sur l'authenticité duquel on ne peut élever aucun doute et qui jette un jour singulier sur l'esprit de certains chefs militaires.

Ce document, que nous transcrivons ci-dessous, est une lettre de M. l'abbé Brun, aumônier de « l'Œuvre militaire » de Nîmes où se rendent officiers et soldats clericaux. Il établit que M. l'abbé Brun commande le 38e régiment d'artillerie. On n'avait pas besoin de cela à Nîmes pour être fixé sur ce point. Mais, enfin, la preuve matérielle nous en est donnée à son importance. Elle prouvera à M. le général André qui refuse l'accès des Bourses du travail aux soldats, que les officiers ne se gênent guère pour les conduire dans les succursales des sacristies. Et peut-être trouvera-t-il qu'à Nîmes on dépasse la mesure.

Ceci dit, voici la lettre de M. l'abbé Brun, à M. le commandant major du 38e d'artillerie.

✠
ŒUVRE MILITAIRE
DE NIMES
Rue Notre-Dame, 26 — 7 mars 1903.

Mon commandant,

Je m'intéresse particulièrement à Laurio, sous-chef de la 3e batterie qui voudrait demander à passer maréchal des logis, car cela faciliterait, je crois, son avancement. Veuillez en permettre de vous le recommander.

Laissez-moi saisir cette occasion de vous renouveler ma recommandation en faveur de Lernould, brigadier de la 10e, je crois (M. de Neuvier — catin — qui est un des moins sûrs) (sic).

Enfin je veux aussi recommander à vos prières le carême que je prêche dans la paroisse des Carmes, la plus grande d'Avignon.

Recevez, mon commandant, etc.

La lettre est en effet, datée d'Avignon. Nous ne savons si M. le commandant-major a prié pour le carême de M. l'abbé, mais ce que nous savons, c'est que les promotions demandées par celui-ci ont été faites aussitôt.

Il est acquis du reste à Nîmes que sous-officiers et soldats, pour avoir les faveurs on même simplement la bienveillance des chefs, doivent accompagner ceux-ci à l'Œuvre militaire, c'est-à-dire à la succursale des sacristies dirigée par l'abbé Brun.

Nous laissons à M. le général André le soin de tirer les conclusions nécessaires de cette petite leçon de choses.

LE GÉNÉRALISSIME

Au Conseil supérieur de la guerre. — Le général Brugère et le général de Négrier

Gil Blas publie l'information suivante qu'il dit se devoir être officiellement annoncée que dans plusieurs jours et que nous reproduisons sous toutes réserves :

A la dernière réunion des membres du Conseil supérieur de la guerre, tenue à l'Elysée, une question, très grave disent les uns, peu importante, assurent les autres, divise profondément le ministre de la guerre et le général Brugère, vice-président du Conseil. L'incident se passait en présence du Président de la République, qui ne fut donc pas surpris quand, vingt-quatre heures plus tard, le général Brugère vint l'informer qu'il allait envoyer sa démission de vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

— Attendez un moins, mon cher général, que je sois revenu d'Algérie, demanda M. Loubet, après avoir vainement insisté pour le faire revenir sur sa détermination.

— Pour vous être agréable, monsieur le président, je consens à conserver mes fonctions jusqu'à votre retour, mais je reste démissionnaire, répliqua le général Brugère.

Voilà pourquoi on n'apprendra que dans quelques jours seulement la démission du vice-président du conseil supérieur de la guerre et son remplacement par le général de Négrier, dont la nomination paraîtra la semaine prochaine à l'Officiel.

NOUVELLES A LA MAIN

Un tapeur incorrigible, furieux de s'être vu refuser un louis par un ami, dit partout de celui-ci qu'il n'est qu'un fruit sec.

Ce qu'apprenant, l'ami s'est borné à répondre :

— Fruit sec tant qu'il voudra; en tout cas, il ne me convient pas d'être une poire tapée.

⁂

Dialogue du jour :

— Avec tout ça; le temps passe et cette pauvre tiare est encore en litige...

— Le Monlardière, vraiment!

— Comment, en litige? Je l'avais toujours crue en or!

Nos Dépêches

Parfil télégraphique et téléphonique

Conseil de Cabinet

Paris, 30 avril. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Combes.

Edouard VII à Paris

Le Conseil de Cabinet s'est occupé des mesures officielles à prendre pour la réception du roi d'Angleterre.

Il a décidé que les élèves des grandes écoles de l'Etat, des lycées, des collèges et des écoles primaires, et les employés des administrations publiques auraient congé après-demain samedi.

La situation financière

La majeure partie du Conseil a été consacrée à l'exposé que M. Rouvier a fait de la situation financière et des travaux auxquels il a livré pour la préparation du budget de 1904.

Le ministre des finances a insisté auprès de ses collègues pour qu'ils réduisent leurs propositions de dépenses dans les plus larges mesures possibles, afin d'éviter de recourir à la création d'impôts nouveaux pour assurer l'équilibre.

L'impôt sur le revenu

Outre le budget, M. Rouvier prépare, en exécution de l'engagement pris par le Cabinet dans son programme, un projet d'impôt sur le revenu, sur lequel le Conseil sera appelé à statuer dans une de ses prochaines réunions.

Les Congrégations

M. Combes a fait connaître au Conseil les dépêches qu'il a reçues sur les incidents divers relatifs aux congrégations.

Le préfet de l'Isère, en particulier, a ordonné par virtuose d'une enquête sur les conditions *dans lesquelles le représentant d'un journal* parisien a été grièvement blessé par des manifestants qui s'opposaient à l'expulsion des Chartreux. On sait qu'il s'agit de M. Nonthon, envoyé du *Matin*.

Le ministre de la guerre a reçu le télégramme suivant du commandant de place de Chambéry :

« Les détachements envoyés à la Grande-Chartreuse, sont rentrés, après avoir accompli leur mission. Rien d'anormal ne se passe dans la garnison. »

Les ministres se réuniront le mardi 5 mai, en Conseil des ministres, sous la présidence de M. Loubet.

Le Voyage présidentiel

Le retour de M. Loubet

Le « Jeanne-d'Arc » à Marseille — Le salut de l'escadre américaine — Les salves réglementaires — L'amiral Cotton à bord — Les souhaits du président Roosevelt

Marseille, 30 avril. — Le *Jeanne-d'Arc*, amenant le Président de la République, est arrivé à cinq heures de l'après-midi.

Le matin toutes de tous les points de la côte, les navires de commerce présents dans le port hissent leurs drapeaux dès que le *Jeanne-d'Arc* est signalé par le sémaphore.

Le bateau-pilote *Avant-Garde*, très gracieusement décoré, commandé par M. Fontana, quitte le quai et va aborder le croiseur.

M. Loubet monte, arrive dans une chaloupe à vapeur l'amiral Cotton, commandant l'escadre américaine.

L'amiral est reçu à la coupée par le commandant Boisse.

Les vaisseaux français tirent le canon. Les vaisseaux américains répondent.

Avec le cérémonial accoutumé, l'amiral Cotton est introduit auprès de M. Loubet, auquel il dit :

« Je vous présente, monsieur le président, les hommages les respectueux du gouvernement américain, je porte votre santé et j'ajoute les vœux et souhaits que M. Roosevelt forme personnellement pour vous et la France, pour la quelle le gouvernement et le peuple américains ont toujours eu une affection profonde, en que vous savez, monsieur le président, je vous prie d'en croire mon sincérité. »

Marseille, 30 avril. — Après le discours de M. Cotton, le président de la République lui serre chaleureusement les mains. M. Cotton déclare que le gouvernement tout entier partage les sentiments du représentant des Etats-Unis.

A ce moment, on entend de nombreux cris de : Vive Loubet! 200 petites bergeres entourent le *Jeanne-d'Arc* et font une ovation indescriptible à M. Cotton.

Le pont du *Jeanne-d'Arc* est noir de monde.

⁂

Lorsque l'amiral Cotton est monté à bord du *Jeanne d'Arc* il a été salué par les clairons et les tambours. Au moment où il quitte le *Jeanne d'Arc*, de nombreuses acclamations retentissent. Ensuite le Président se rentre dans ses appartements sur le *Jeanne d'Arc* qu'il ne quittera qu'à 6 h. 15 pour se rendre à la gare.

Le Président quitte Marseille

A 6 h. 15, le président quitte le *Jeanne-d'Arc*, à son arrivée à terre, il est reçu par le président de la Chambre de commerce, qui prononce une allocution.

M. Mesturand et plusieurs membres du conseil du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie étaient venus exprès de Paris pour saluer M. Loubet à son arrivée à Marseille.

A 6 h. 30 le président entre dans le wagon présidentiel. Des cris nourris de : Vive la République! Vivent les Etats-Unis! se font entendre.

Le train se dirige très doucement vers la gare d'Aix-en-Provence, d'où il part à 6 h. 30. Il arrivera demain matin à Paris à 8 h. 54.

Sur la frontière Marocaine

Lalla-Maghnia, 30 avril. — Un bruit qui se répand de plus en plus dans la région veut que le prétendant s'avance vers la frontière française. Toutes les tribus de l'Amalat d'Oudja, sauf les Beni-Iznassen, qui sont en pleine anarchie, se montrent disposées à lui faire bon accueil.

Le Djemaa d'Oudja, qui gouverne la ville depuis le départ de l'Amen, s'est réuni ces jours derniers pour discuter sur l'attitude à prendre. On a agité tout d'abord la question de la personnalité de Bon Amara; on a décidé qu'on convertirait au prétendant un cheval de gala, indice de soumission.

LES CONGRÉGATIONS

LES CHARTREUX

Autre officier qui démissionne

Paris, 30 avril. — On annonce qu'un nouvel incident se serait produit parmi les officiers du 4e dragons.

Le capitaine Coles des France, appelé par son tour de marche au commandement de l'un des escadrons désignés pour coopérer à l'expulsion des Chartreux, aurait suivi l'exemple de son colonel, et, après avoir conduit son escadron à Saint-Laurent-du-Pont, aurait envoyé, de cette localité, sa démission au ministre de la guerre.

Ajoutons que nous avons conduit son escadron à confirmation officielle de cette démission.

A Chambéry

Chambéry, 30 avril. — Les chartreux sont arrivés à trois heures trente.

Ils se sont arrêtés pendant deux heures à Chambéry.

Sur le quai se trouvaient une quarantaine de personnes, parmi lesquelles MM. de Maistre, le général Borson, le comte d'Aubigny, et de nombreux membres du barreau.

A l'arrivée du train, aucun cri n'a été proféré. Des réceptions ont eu lieu dans le salon d'attente des premières.

Dom Michel, supérieur général, est allé, en voiture, rendre visite à l'archevêque.

Une trentaine de personnes crient : « Vive la liberté! »

A son retour, dom Michel bénit la foule sur le quai; au moment du départ du train, les assistants tombent à genoux; dom Michel leur donne une nouvelle bénédiction.

Une arrestation

Grenoble, 30 avril. — A la suite des manifestations qui ont eu lieu au sommet de l'expulsion des chartreux, M. de Mignie a été arrêté.

On ne signale pas d'autre arrestation.

Honteux cabotinage

Nice, 30 avril. — A la première heure de la matinée, M. Rossi, juge de paix, retourne chez les Franciscains, où la veille il n'avait pu pénétrer pour appuyer les scellés. Cette fois, il était accompagné par 150 agents de police, le commissaire central et deux compagnies du 8e chasseurs. Les troupes et la police entourent la chapelle où se trouvent des fidèles chantant des cantiques.

Lorsque le commissaire et le juge de paix entrent dans la chapelle, les fidèles n'interrompent pas leurs chants. Le seul père restant le couvent prie le commissaire d'attendre qu'il ait achevé l'inventaire et pendant ce temps, il faisait sonner le tocsin pour amuser la foule.

Dans la rue, le père tombe à genoux et refuse de continuer en toute, les agents l'enlèvent de force. Beaucoup de femmes refusent de sortir et les agents sont obligés de les arracher de la chapelle. A 6 heures, l'expulsion était achevée.

Les Capucins révoltés

Millau, 30 avril. — Les Capucins sont toujours barricadés dans leur couvent, entourés d'une garde dont la vigilance et l'enthousiasme ne se ralentissent pas.

L'émotion est considérable en ville, aussi bien parmi les socialistes que parmi les amis des pères.

Départ des religieuses de la « Providence »

Dix-huit religieuses de l'ordre de la Providence, dont le maison-mère est à Corenc, sont parties de Grenoble à midi se rendant au Chili.

Résistance des Pères de Marie

Chartres, 30 avril. — M. Viallé, commissaire de police, a signifié aujourd'hui aux Pères de Marie que le délai de grâce était expiré. Les Pères ont répondu qu'ils étaient chez eux et qu'ils ne sortiraient que par la force. Le commissaire les mettra demain en demeure de quitter le couvent de Ste Foix.

A l'Abbaye de Kerbenoat

Landerneau, 30 avril. — Les paysans montent toujours la garde autour de l'abbaye de Kerbenoat.

Dans la crainte que les routes ne soient barrées demain par la gendarmerie, lorsque arriveraient le liquidateur et le juge de paix pour procéder à la levée des scellés, un mot d'ordre a été donné aux cultivateurs des communes voisines de l'Abbaye, les avertissant de venir de grand ma in.

Les incidents de Chambéry et les officiers

On télégraphie de Chambéry à l'agence Havas :

Chambéry, 30 avril. — Les journaux de la région (yonnaise annoncent que le capitaine Coiax des France, et le lieutenant Pons, du 4e dragons, auraient remis leur démission.

Après informations prises à bonne source, ce fait est inexact.

D'autre part, l'état-major de la division est toujours abonnement muet sur la demande de mise à la retraite formée par le colonel de Coubertin.

Ajoutons qu'hier soir, répondant à une question du ministère, le commandant de la place de Chambéry a télégraphié que les troupes revenues à Saint-Laurent-du-Pont venaient de rentrer et qu'il n'y avait rien d'anormal dans la garnison. »

ACADÉMIE FRANÇAISE

Le secrétaire perpétuel donne lecture des lettres par lesquelles MM. Jules Delafosse, député, et Emile Gebhart, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur à la Sorbonne, posent leur candidature, le premier, au fauteuil de M. Gaston Paris, le second, au fauteuil de M. Legouvé.

Le reste de la séance a été consacré à l'examen des ouvrages présentés aux prix Gobert (histoire de France) et Thérouanne (travaux historiques).

Le vote sur la désignatio des lauréats aura lieu jeudi prochain.

Edouard VII en France

Paris, 30 avril. — Sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre, a pris, cet après-midi, à 2 heures, l'express de Dijon, en rendant au devant du roi Edouard VII.

Il sera à Dijon, où il couchera, ce soir, à 7 heures 08.

Demain matin, à 10 heures, il présentera au roi, à son arrivée en gare de Dijon, les officiers français attachés à la personne d'Edouard VII.

Ces officiers partiront ce soir pour Dijon.

Sir Edmund Monson était accompagné du lieutenant-colonel, l'honorable Stuart Wortley, attaché militaire de l'ambassade, et du capitaine Ottley, attaché naval.

M. Henri Brisson à Marseille

Marseille, 30 avril. — M. Henri Brisson arrivera demain soir à 6 h. 12. Une manifestation anticléricale aura lieu. On se propose de faire une ovation au député de Marseille.

LES DOCKERS DE MARSEILLE

Marseille, 30 avril. — La physionomie des quais est toujours calme.

Environ 1.800 hommes travaillent et leur embauchage n'a donné lieu à aucun incident.

Un tâcheron accident est arrivé, à huit heures, à bord du vapeur *Belgica*, qui charbonnait; un des ouvriers a été saisi par les chaînes d'un treuil et a eu le bras littéralement arraché. On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré.

Un des entrepreneurs, M. Bernard, a adhéré aux conditions des ouvriers; les autres résistent toujours, mais ils doivent se réunir à onze heures, sur la demande du préfet, afin d'examiner s'il y aurait lieu d'accepter un arbitrage. L'arbitre, en ce cas, serait M. Magnan, ancien président du tribunal de commerce.

⁂

Marseille, 30 avril, 5 heures soir. — Cet après midi, le préfet a fait appeler M. Manot, secrétaire du syndicat des ouvriers du port, pour lui demander de conférer avec lui au sujet des revendications des dockers.

M. Manot a refusé de se rendre à cette invitation parce qu'il avait écrit plusieurs fois au préfet, pour lui demander d'organiser une entrevue avec le syndicat des entrepreneurs, et qu'il n'avait pas reçu de réponse.

M. Passatd, un gros entrepreneur de Marseille, vient de signer un contrat de 9 heures avec 5 francs de salaire et avec de nouvelles conditions qui ne sont pas sur les affiches rouges.

LA LIBERTÉ DU TRAVAIL

Marseille, 30 avril. — Un incident s'est produit à la compagnie Touache. Un ouvrier ayant voulu pénétrer dans un chantier pour empêcher les ouvriers de travailler a été appréhendé par les agents.

Pendant qu'ils le conduisaient au poste, ses camarades voulurent le défendre et il s'en suivit une bagarre au cours de laquelle plusieurs agents ont été blessés.

INCIDENTS AU SIAM

Marseille, 30 avril. — Le courrier d'Extrême-Orient apporte la nouvelle que de nombreux incidents se sont produits au Siam, à Battambang. Des serviteurs, des employés et des plantons au consulat de France ont été victimes de trois guet-apens de la part d'employés de l'administration siamoise. Une des victimes est morte, l'autre, grièvement blessée.

La police siamoise a assisté, sans intervenir, impassible, à ce lâche assassinat.

DEUX OBUSIERS VOLÉS

La Rochelle, 30 avril. — Deux obusiers en batterie sur les remparts de la ville ont disparu.

Une enquête est ouverte par les autorités militaires et civiles pour découvrir les voleurs.

LA BANDE SINISTRE

Les antécédents des inculpés. — Nouvelles arrestations

Lyon, 30 avril. — Le nommé Léon Pélissard, arrêté à Abbeville, pour avoir été et blessé deux agents, a été condamné, en 1895, par la cour d'assises du Rhône, à cinq ans de prison. Il avait, avec trois complices, enlevé un coffre-fort qui renfermait 30.000 fr.; mais, surpris par le propriétaire, un nommé Frintery, il avait à demi assommé ce dernier à coup de barre de fer. Détail curieux, Pélissard fut arrêté quelques jours après cette tentative de meurtre. Le soir même de son mariage, au cours du repas de corps qui suivait la cérémonie nuptiale.

Par ses antécédents, on voit que Pélissard ne fut pas pris au dépourvu, lorsque, à Abbeville, il eut à tirer sur les infortunés agents.

Lyon, 30 avril. — Boyans, complice des vols commis dans diverses cathédrales, et notamment dans celle de Tours, a été arrêté à Lyon, où sa présence avait été signalée.

Bien qu'il affirme n'avoir pas quitté Lyon depuis un an, on est convaincu qu'il est le complice de Pélissard et d'Escande, arrêtés hier à Paris et qu'il se trouvait avec eux à Abbeville, lors du meurtre de l'agent Prévost. Il sera dirigé sur Abbeville.

La manière d'opérer de la bande

Avant de mettre les inculpés à la disposition du parquet d'Abbeville, le chef de service de la Sûreté les a soumis à un aréoux « cuisinage » afin de rechercher si la mission bande ne se serait pas rendue coupable d'autres méfaits restés inconnus.

Félix Bourg, dit « Herselin », dit le « Moro » interrogé jusqu'à deux heures du matin dans les locaux de la Sûreté, a consenti finalement à se mettre à table. « Il a avoué un crime, puis deux, puis trois... puis dix! Il a raconté des choses que l'imagination se refuse presque à admettre; il a avoué, enfin, des faits mystérieux, dont il fut bâtonné l'auteur et le témoin.

La bande operait indifféremment dans le nord, dans le centre ou dans le Midi de la France, toujours en province, jamais à Paris.

— Pourquoi, demandait-on à Bourg, ne t'es-tu jamais exercé à Paris?

— C'est trop dangereux; il y a plus de police qu'en province, où l'on court bien moins le risque d'être « poisse » (pris).

— Quelle était votre manière de procéder?

— Voilà. L'un de nous — c'était moi le plus souvent — partait en éclaireur, muni d'un sac de voyage assez semblable à ceux dont se servent les voyageurs de commerce, et qu'ils portent en bandoulière, afin de ne pas le laisser traîner sur les banquettes. Il partait dans une ville choisie à l'avance, et qu'il visitait de fond en comble, tout en gardant l'attitude d'un touriste en quête de sites. Dès qu'il avait jeté son dévolu sur une maison inhabitée, une ville, un château, une chapelle ou une église, il prenait ses dispositions. Il plaçait sur la porte de la ville ou de la sacristie un fil invisible ou un papier, et si, le lendemain, les indications n'étaient intactes, il télégraphiait à ses poteaux qui arrivaient bientôt, munis de tout l'attirail nécessaire.

La bande sinistre

Les instruments dont se servaient les cambrioleurs assassins étaient, nous l'avons dit, de fabrication moderne et extrêmement rares. Presque tous avaient été achetés à New-York. Les bandits possédaient surtout une trousse superbe pour « l'effraction des coffres d'église; ils avaient, en outre, quatre-vingt faisceaux clefs en nickel, une lanterne électrique dernier cri, des pognards très effilés, des revolvers de gros calibres aux cartouches munies de balles de bronze.

L'une de ces balles, extraite à l'autopsie du cadavre de l'agent Prévost, a été déposée au greffe.

Un attirail semblable à celui que nous venons de décrire et qui a été trouvé dans la valise abandonnée par les assassins à Pont-Remy, vient d'être découvert, rue Leibnitz, chez Escande : on en conclut naturellement que l'association est de beaucoup plus forte, puisque l'attirail peut servir pour trois ou quatre individus. Il y avait donc deux bandes, et cette constatation ne fait presque plus de doute à l'heure actuelle.

Principaux exploits

« Escande », « Rémie » et « Herselin » ont commis presque tous les méfaits constatés en province depuis environ un an.

Au mois de février dernier, à Compiègne, la villa Javotte, appartenant à Mme la comtesse de Frezals, qui habite à Paris, rue François Ier, était complétée de fond en comble. Deux coffres-forts furent enlevés et emportés sur place, et les bandits s'approprièrent un grand nombre d'objets d'art, de bijoux de grande valeur, des tableaux, des miniatures, des tabatières en or incrusté, des bonbonnières, tout fut emporté.

On avait remarqué alors, sur le quai de la gare de Compiègne, le lendemain du vol, dès le matin, deux individus dont l'un, auteur d'un panier d'assez grandes dimensions et, apparemment d'un poids respectable, le tout caché lourd dans un rideau de coutil. Il est vraisemblable ce ces individus correspond point par point à celui de Jacob et de Bourg.

A l'église Saint-Jacques d'Abbeville, les malfaiteurs dévalisèrent un tronc, s'emparèrent des objets du culte, et firent un tel ravage que l'un des membres de la bande prit peur à un certain moment, car Jacob dit « Escande » n'avait pas craint de s'introduire dans les sous-sols, dans les tombeaux.

Bourg, dit « Herselin », se rappelle par cette longue expédition sans un frisson d'horreur et d'épouvante.

— Il me semblait, s'écrie-t-il d'un air tragique, voir les morts se lever pour nous reprocher nos infamies et nos crimes!

A Vernon, dans l'Eure, la maison d'un riche propriétaire fut dévalisée du haut en bas; le lendemain ce fut une exploits criminels à Bourges à Toars, à Blois, au Havre, à Nantes, à Rouen, où l'église Notre-Dame-du-Salut fut également mise à sac.

A Nevers, plusieurs villas furent visitées et pillées : partout, les malandrins amassèrent un formidable butin composé surtout d'or, d'objets de la plus haute valeur artistique.

Il nous faudrait plusieurs colonnes de ce journal pour énumérer les innombrables forfaits dont ces bandits se sont rendus coupables. On en compte, en effet, plus de 40 en moins. Quoi qu'il en soit, on est déjà à peu près convaincu, en tout cas, qu'ils sont pour quelque chose dans le crime de Sainte-Agnès-de-Bourgeresse, où un curé et sa servante furent trouvés assassinés dans les circonstances que connaissent nos lecteurs. De forts charges pèsent sur Jacob et son complice Pélissard.

L'instruction

L'enquête ne va pas se borner à rechercher les vols commis par la bande sinistre; un certain nombre de crimes commis en province et restés impunis sont être examinés de plus près, les signalements contenus dans les dossiers seront comparés avec ceux des assassins de Pont-Remy...

Nous aurons l'occasion de reparler de cette sensationnelle affaire.

L'assassin de Biskra

Lyon, 30 avril. — Ce soir, à onze heures trente, par le train 43, est parti, sous la garde de deux gendarmes, le nommé Ben-Yassa-Ben-Ibert, dit « Sténio », qui arrivera à quatre heures cinquante à Marseille.

L'homme-maître de Biskra, correctement vêtu, était rencontré tout son armement, sans qu'en arrivant à Lyon, il avait paru pâlir de prime.

A L'ÉTRANGER

Violente éruption d'un volcan AU CANADA

Quatre-vingt-trois familles enseveli sous les scories

New-York, 30 avril. — Plusieurs télégrammes annoncent qu'un tremblement de terre s'est produit ce matin vers 4 h. 1/4 à Prairie, petite ville minière située dans le territoire d'Alberta (Canad), près de la frontière américaine.

Peu d'instants après, une ou plusieurs éruptions volcaniques eurent lieu au sommet du mont de la Tortue qui domine la ville, et poussèrent millions de tonnes de rochers et de terre couvrirent entièrement la ville, ensevelissant mines sous une couche d'une épaisseur considérable.

Le nombre des victimes est estimé jusqu'à présent à plus d'une centaine, femmes et enfants pour la plupart. La montagne rejette encore des pierres.